

**VILLE DE GERBEROY**  
**Compte-rendu de la séance du Conseil Municipal**  
**du 23 mars 2013**

L'an deux mil treize, le vingt-trois mars à onze heures, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués, se sont réunis à l'Ancienne Ecole sous la présidence de Mademoiselle Yvette Autricque, Maire.

Etaient présents Mlle Yvette Autricque - Mmes Lise-Marie Lassalle, Marie-Catherine Portugal - MM. Pierre Chavonnet, Christian Pillon, Igor Wilkes.

Etaient absents Mme Cécile Gréboval - MM. Hervé Blancard, Bruno Blondel.

Etaient représentés M. Alain Delafontaine donne pouvoir à M. Pierre Chavonnet.  
Mme Françoise Guineau donne pouvoir à Mme Lise-Marie Lassalle.

Secrétaire de séance Mme Marie-Catherine Portugal.

Assistait également Mme Erika Péroz, secrétaire de mairie.

- **COMPTES ADMINISTRATIFS 2012** : Le Maire présente les résultats de la section de fonctionnement et de la section d'investissement de la commune.

**COMMUNE**

**Section de fonctionnement**

<u>Dépenses</u>	Prévues : 180 480,00 €	Réalisées : 154 087,80€
<u>Recettes</u>	Prévues : 180 480,00 €	Réalisées : 193 838,31 €
	Excédent 2012	39 750,51 €
	+ Excédent 2011	106 706,77 € - 97 159,00 € (part affectée en investissement) <u>soit un excédent global de 49 298,28 €.</u>

**Section d'investissement**

<u>Dépenses</u>	Prévues : 204 512,00 €	Réalisées : 28 798,65 €
<u>Recettes</u>	Prévues : 204 512,00 €	Réalisées : 155 000,42 €
	Excédent 2012	126 201,77 €
	- Déficit 2011	97 158,10 € <u>soit un excédent global de 29 043,67 €.</u>

Résultat de clôture : Excédent : 29 043,67 €

**CCAS**

<u>Dépenses</u> :	
Charges à caractère général	1 461,69 €
Autres charges de gestion courante	300,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>1 761,69 €</b>

<u>Recettes :</u>	
Produits des services	328,76 €
Dotations et participations	1 000,00 €
Produits exceptionnels	220,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>1 548,76 €</b>

Déficit 2012	212,93 €
+ Excédent 2011	1 460,93 € <u>soit un excédent global de 1 248,00 €.</u>

### ASSAINISSEMENT

#### M49 – Assainissement Pommier Malsoin

Compte administratif 2012 : Investissement :	Excédent de 5 107,00 €
Exploitation :	Excédent de 23 423,00 €

Les comptes de gestion du Receveur Municipal sont adoptés et approuvés par le Conseil Municipal.

Les comptes administratifs ont été approuvés à l'unanimité sous la présidence de Monsieur Igor Wilkes.

- **Vote des 4 taxes** : Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal, après délibération, décide de maintenir le taux des 4 taxes communales pour l'année 2013:

- Taxe d'habitation	13,00 %
- Taxe foncier bâti	19,39 %
- Taxe foncier non bâti	24,82 %
- Cotisation Foncière des Entreprises	12,75 %

- **BUDGETS PRIMITIFS 2013** : Le Maire présente, suite à la réunion de la Commission du budget les propositions suivantes :

### COMMUNE

#### Section de fonctionnement

##### Dépenses

Charges à caractère général	75 180,00 €
Charges de personnel	69 850,00 €
Autres charges de gestion courante	25 540,00 €
Charges financières	100,00 €
Charges exceptionnelles	300,00 €
Atténuation de charges	10 624,00 €
Dépenses imprévues	9 000,00 €
Virement à la section investissement	19 152,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>209 746,00 €</b>

##### Recettes

Produits des services	31 180,00 €
Impôts et taxes	67 436,00 €
Dotations et participations	47 532,00 €
Autres produits de gestion courante	13 800,00 €
Produits exceptionnels	500,00 €
Excédent de fonctionnement reporté	49 298,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>209 746,00 €</b>

## Section investissement

Dépenses prévues	116 102,00 €
Recettes prévues	116 102,00 €

Dépenses prévues (sous réserve de capacité de financement) :

Remboursement d'emprunt	1 927,00 €
Remplacement fenêtres du musée	32 261,00 €
Frais d'architecte (ferme Routier)	3 000,00 €
Mobilier logement de l'école	372,00 €
Tour Porte	2 500,00 €
Tour Rempart Sud	1 000,00 €
Etude assainissement	1 000,00 €
Restauration vitrail Collégiale (devis de M. Courageux)	22 227,00 €
Matériel animation	1 000,00 €
Remise norme paratonnerre Collégiale	10 064,00 €
Aménagements de voirie (ralentisseurs)	10 074,00 €
Matériel informatique et logiciel e-magnus	3 000,00 €
Remise en conformité tableau électrique et autres	2 425,00 €
Panneaux PBVF	552,00 €
Sécurisation routière du village	5 000,00 €
Création local pour associations (sous la halle)	1 500,00 €
Création aire de stationnement (Pommier Malsoin)	1 000,00 €
Radar pédagogique	4 200,00 €
Pignon Collégiale	10 000,00 €
Achat terrain (Routier pour parking)	3 000,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>116 102,00 €</b>

## CCAS

<u>Dépenses</u>	
Charges à caractère général	2 200,00 €
Autres charges de gestion courante	538,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>2 738,00 €</b>

<u>Recettes</u>	
Produits des services	340,00 €
Dotations et participations	1 000,00 €
Libéralités reçues	150,00 €
Excédent antérieur reporté	1 248,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>2 738,00 €</b>

## ASSAINISSEMENT

<u>Budget primitif en équilibre (dépenses=recettes)</u>	
Investissement	9 086,00 €
Exploitation	24 223,00 €

Les budgets primitifs de l'année 2013 sont approuvés à l'unanimité.

- **Examen des demandes de subventions et cotisations** : Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de verser les adhésions et subventions suivantes :
  - 50€ à la Fondation du Patrimoine.
  - 45 € au Foyer Rural de Songeons.
  - 15 € au Bouts D'Chou de Songeons.

Concernant l'association « La Fête des Roses », le Maire propose d'ouvrir une ligne de crédit de 1 500 €, remboursable si la Fête des Roses dégage un excédent en 2013. Pour mémoire en 2012 le

déficit total était de 300 €, couvert par le budget communal. Plusieurs conseillers souhaitent une réunion spécifique des membres du conseil pour aborder cette question pour la réalisation de la fête 2013. Cette réunion se tiendra le dimanche 31 mars 2013 à 10h30. Tous les membres du Conseil Municipal sont invités.

- **Contrat de Monsieur Nicolas Delaby** : Le Maire explique que le contrat à mi-temps de Monsieur Delaby s'achève le 22 avril 2013 et propose le maintien de l'activité vu le surcroît de travail de Monsieur Jacky Debure. Une convention avec NOOE Emploi pour 16 heures hebdomadaires pour environ 6 mois sera proposée. Le conseil municipal approuve à l'unanimité cette proposition.
- **Questions diverses** :
  - Compte-rendu : L'approbation du compte-rendu du conseil municipal du 1<sup>er</sup> février sera soumise au vote lors de la séance du vendredi 17 mai 2013 à 19h00.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 12h30.